

## COMMENT GARANTIR L'AVENIR DE NOTRE SYSTEME DE RETRAITE ?

### Rencontre avec Xavier Bertrand – Le Plessis Robinson – le 14 avril 2010

Le Gouvernement lance une nouvelle concertation sur la réforme des retraites et se livre à un large tour de table des partenaires sociaux et militants. La 1<sup>ère</sup> consultation s'est tenue hier, au Plessis Robinson, à la demande de Philippe PEMESEC et aura permis à près de 200 alto-séquanais d'amorcer le dialogue.

Cette rencontre a été fructueuse et riche d'enseignements. En effet, à l'heure d'aborder un débat aussi crucial, les militants ont adopté une position d'ouverture, sans aucun tabou et ont pris ainsi part au temps nécessaire dévolu au dialogue social.

Retour sur les principales questions qui ont animé le débat orchestré par MM. Xavier BERTRAND et Arnaud ROBINET, député de la Marne.

Vous l'avez rappelé Messieurs, si nous ne faisons rien, même avec le passage à 41 ans de cotisations, le déficit atteindra plus de 11 milliards d'euros pour le seul régime général en 2012. Nous sommes donc la dernière génération qui a le choix d'être courageuse, pour pouvoir garantir l'avenir de nos retraites.

#### SUR LE RELÈVEMENT DE L'AGE LÉGAL

1. Êtes-vous également convaincu que l'allongement de la vie (et par voie de conséquence le temps passé à la retraite) doit conduire à un allongement de la durée de cotisation? Pensez-vous qu'il s'agit-là de la plus pragmatique des solutions, qu'il est impossible de faire autrement?
2. Le principe de l'allongement de la durée de cotisation n'est pas une nouveauté en France : c'est un choix adopté depuis 1993. D'ailleurs, la plupart de nos voisins européens (Scandinaves, Italiens notamment) ont fait ce choix ; serait-ce revenir en arrière que de ne pas aller dans ce sens aujourd'hui?
3. En 2008, beaucoup d'entre nous s'interrogeaient sur le passage progressif à 41 ans de cotisation d'ici 2012 pour une retraite à taux plein. S'il est en effet « logique » d'équilibrer les temps de vie entre le temps passé au travail et le temps passé à la retraite et si cette augmentation de la durée de cotisation apparaît cohérente avec l'évolution démographique, jusqu'où va-t-on aller? Vers un allongement sans fin la durée de cotisation?
4. Un jeune qui commence à travailler à 24 ans doit aujourd'hui cotiser 41 ans pour toucher une retraite pleine, soit jusqu'à l'âge de 65 ans. Cet âge légal de départ n'est-il donc pas un faux débat de nos jours ?

#### SUR L'EMPLOI DES SÉNIORS

La France est quasiment la lanterne rouge de l'Europe en matière d'emploi des seniors. C'est un gâchis humain, un gâchis social et un gâchis économique.

1. Est-il cohérent de relever l'âge du départ à la retraite compte tenu des difficultés rencontrées par les plus de 50 ans en matière d'emploi ? En effet, certaines entreprises refusent de jouer le jeu de l'emploi des seniors et/ou refusent de garder les salariés de

- plus de 55 ans, ou d'en recruter. Comment inciter les entreprises à faire un effort pour améliorer les conditions de travail et permettre la prolongation des carrières?
2. Le Gouvernement a mis en place à l'automne dernier, lors du vote du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, la taxation des préretraites et des mises à la retraite d'office. Est-ce suffisant? Ne peut-on pas envisager des mécanismes incitatifs d'encouragement? Une sorte de Bonus pour ces entreprises?
  3. Quelles solutions concrètes pour favoriser l'emploi des seniors (tutorat, cumul emploi-retraite, temps partiel...)?
  4. Favoriser l'emploi des seniors ne va-t-il pas aggraver la situation des jeunes qui ne trouvent pas de travail ?

#### SUR LE RETRAITE / CHOMAGE / COMPÉTITIVITÉ

1. Que se passe-t-il quand une part conséquente des actifs est au chômage ? Ont-ils la capacité financière de payer leur cotisation retraite ?
2. Et si finalement la question n'est pas de savoir si l'on doit travailler plus longtemps mais comment doit-on améliorer la production et comment répartir mieux les fruits de cette production? J'oserai poursuivre, tant que nous n'avons pas réglé le problème du chômage des jeunes, ça n'a pas de sens de s'attaquer à l'âge de départ en retraites.
3. Ne pas repousser l'âge de la retraite empirerait les situations économiques (compétitivité) et sociales (chômage) déjà pénibles en France. Comment la France doit-elle agir pour éviter d'être à la marge de l'économie mondiale dans quelques années ?

#### SUR LA RETRAITE DES FEMMES

1. Des mesures sont-elles pensées pour remédier à la question des femmes retraitées qui ont dû s'arrêter de travailler pour des raisons familiales et ne touchent par leur retraite à taux plein ?
2. Comment éviter que les femmes ne soient plus pénalisées dans leur carrière professionnelle par la maternité et les charges de famille?
3. Comment améliorer une prise en compte partielle (bonifications associées aux maternités) de la situation des femmes et peut-être d'hommes s'occupant à temps-plein de leur famille et ayant déjà travaillé?

#### SUR LA QUESTION DU POUVOIR D'ACHAT ET DE LA REVALORISATION DU MONTANT DES PENSIONS

1. Des retraites pour vivre et non pour survivre ! Le gouvernement s'engagera-t-il à relever les petites retraites et les pensions de réversion, bien que l'on n'aperçoive guère d'économies en face? L'objectif d'un retour à l'équilibre d'ici à 2012 reste-t-il d'actualité ?
2. Il faut que le jeune qui débute sa carrière à 24 ans voit sa retraite et son pouvoir d'achat garantis après toute une vie de travail. Quelles positions courageuses adopter?
3. Faut-il davantage libéraliser le cumul emploi-retraite et permettre à ceux qui le souhaitent de reprendre ou poursuivre une activité une fois à la retraite sans aucune restriction? Notamment via le recours à la figure de l'entrepreneur individuel?
4. Le rendez-vous des revalorisations attendues et annoncées pendant la campagne présidentielle par le Président de la République semble compromis compte tenu de la

crise financière, d'une inflation plus importante que prévue et d'une croissance en berne...Qu'en sera-t-il de nos pensions demain?

5. Les retraites des salariés les plus favorisés sont constituées d'une retraite publique, avec un taux de remplacement relativement faible, autour de 50 %, complétée par des retraites chapeaux, à la discrétion des entreprises. Ne peut-on pas imaginer que ces retraites soient soumises normalement au prélèvement fiscal pour contribuer au financement de l'ensemble de la protection sociale. Autrement dit, une des clés du problème du financement des retraites ne serait-elle pas de baisser le montant des retraites importantes ?

#### SUR L'EFFORT AU FINANCEMENT DES RETRAITES

1. Les libéraux savent très bien que la peur de l'avenir des retraites pousse les plus riches à épargner plutôt qu'à consommer. La crise financière que nous avons connue s'est nourrie des fonds de pension. Comment éviter à nouveau le pire?
2. «Quand vous preniez votre retraite à 60 ans en 1982, vous aviez dix ans d'espérance de vie, aujourd'hui vous avez vingt ans d'espérance de vie. Cette formidable bonne nouvelle, il faut la financer.» Comment?
3. Les français sont très attachés au système de retraite par répartition, mais une majorité d'entre nous se pose des questions quant à la pérennité de ce système...Ne peut-on pas imaginer introduire une dose de capitalisation?
4. Ne faut-il pas élargir l'assiette des cotisations ? En 2009, la Cour des comptes affirmait que l'accumulation des revenus non soumis à cotisation (participation, intéressement, bonus, stock-options, etc.) représentaient un manque-à-gagner de 3 milliards d'euros.

#### SUR LES CARRIÈRES LONGUES

1. Le dispositif carrières longues coûte 2 milliards d'euros et concerne moins de 100 000 personnes par an, des personnes qui ont commencé à travailler à 14, 15 ou 16 ans. Sera-t-il reconduit?

#### SUR LA PÉNIBILITÉ DU TRAVAIL

1. Si les partenaires sociaux n'aboutissaient pas à un accord sur la pénibilité, je suppose que le Gouvernement ne laissera pas le dossier s'enliser. Quelles mesures concrètes prendrez-vous pour ceux dont l'espérance de vie est réduite du fait d'une exposition prolongée à la pénibilité. De plus, la solidarité nationale prendra-t-elle en charge seule le coût de ces dispositifs ou les entreprises seront-elles mises également à contribution?
2. L'alignement de la durée de cotisation est-il souhaitable ? Une variation en fonction de la pénibilité ne serait-elle pas de bonne justice sociale ?
3. Pourrait-on planifier un âge de départ à la retraite par catégorie socio-professionnelle, en fonction de l'espérance de vie de chacune (par exemple, faire en sorte qu'un ouvrier parte en retraite plus tôt qu'un cadre) ?
4. Prendre en compte la pénibilité du travail (critère non défini juridiquement) ne reviendrait-il pas à créer de nouveaux régimes spéciaux?

## SUR LES RÉGIMES SPÉCIAUX

5. Depuis 1993. l'Etat veut réformer les régimes spéciaux..sans succès! Ces derniers concernent actuellement 1,6 million de personnes (500 000 actifs et 1,1 million de retraités) : des employés de la SNCF, la RATP mais aussi des clerks de notaire, des marins ou encore des membres de la Comédie-Française. Quels sont exactement les avantages des régimes spéciaux ? Quelles réformes sont à envisager?

Merci à l'ensemble des militants qui continue de faire vivre ce débat.

Nous sommes convaincus que chacun saura jouer le jeu de la réforme, et comprendra que si le Gouvernement prend des mesures généreuses, il faudra aussi des mesures courageuses pour les financer. Nous pouvons et nous devons collectivement redonner confiance dans notre système par répartition, et le consolider.